

Aussac-Vadalle, le 09 août 2010

Monsieur BAVOIX Jacques
Rue de la Fontaine
16560 AUSSAC-VADALLE

Objet : congé – parcelle E 1024
Lettre recommandée avec AR

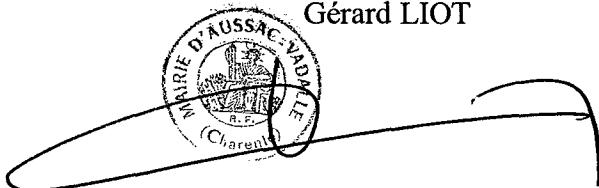
Monsieur,

Par courrier en date du 15 juillet 2010, en réponse à ma lettre du 17 mai 2010, vous attirez mon attention sur la nécessité d'un délai minimum de 6 mois entre la notification d'un congé à un exploitant d'une parcelle de moins d'un hectare et la reprise des terres.

Aussi, afin de respecter ce délai, je vous ferai parvenir un nouveau congé, au moins 6 mois avant le 29 septembre 2011, comme demandé dans votre courrier précité.

Espérant vous avoir été agréable, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,
Gérard LIOT



Mairie Rue de la République 16560 Aussac-Vadalle
Tél: 05 45 20 61 60 / Télécopie: 05 45 20 76 36
Courriel: mairie@aussac-vadalle.fr
Internet : www.aussac-vadalle.fr